

Annexe

Etat prévisionnel des formations payantes 2013

I – Les mises à niveau

Les mises à niveau préalables aux préparations concours constituent la part la plus importante des formations financées en dehors de la cotisation. Le tarif diffère selon le type de remise à niveau.

- 50€/jour/stagiaire pour les mises à niveau préalables aux préparations concours de catégorie A et B
- 50€/jour/stagiaire, à partir du 11^{ème} jour, pour les mises à niveau préalables aux préparations concours de C, les 10 premiers jours étant financés sur la cotisation.

L'état d'orientation établi par le CNFPT à l'issue des tests subis par les agents en septembre 2012, fournit le nombre de bénéficiaires des remises à niveau 2013.

Estimation du coût des remises à niveau 2013

	Nombre d'agents	Nombre de jours /agent	Coût jour	Coût total
MAN Catégorie C	27	15	50€ (à partir 11^{ème} Jour)	6 750€
MAN Adjoint Technique	26	15	50€ (à partir 11^{ème} Jour)	6 500€
MAN catégorie B Inter-filière	5	7	50€	1 750€
MAN Technicien	20	7	50€	7 000€
MAN A Inter-filière	2	8	50€	800
MAN Ingénieur territorial	4	19	50€	3 800
Total	74	71	/	26 600€

II – les autres formations payantes

- Les formations « intra » du programme de la délégation (formations proposées dans l'offre catalogue du CNFPT et organisées pour des groupes composés uniquement d'agents de

MPM) sont financées sur la cotisation, sous réserve que l'effectif présent soit égal ou supérieur à 11 stagiaires.

Dans l'hypothèse où le nombre de présents à une session serait inférieur à 11 agents, la formation serait facturée (entre 600€ et 800€/jour/par groupe, selon le type de formation). Si la session était annulée par MPM, une contribution lui serait également demandée (50% du coût pour une annulation moins d'un mois avant le début de la formation, 100% pour une annulation à moins de 8 jours). 11 formations « intra » sont programmées en 2013, pour un total de 35 jours de formations. Il ne peut être exclu que certaines d'entre elles ne fassent l'objet d'une participation financière en raison de l'absentéisme des agents.

- Les formations « inter » (formations prévues dans l'offre catalogue sur lesquelles les agents sont inscrits à titre individuel) sont financées sur la cotisation. Néanmoins, dans les domaines de la bureautique et de l'hygiène et la sécurité, les formations individuelles sont payantes. En 2013, deux formations payantes de 5 jours sont programmées, pour un coût de 60€/jour/stagiaire, soit un montant total de 640€. Cependant d'autres agents sont susceptibles de s'inscrire sur des formations payantes, en cours d'année.

Par ailleurs, le désistement d'un stagiaire sur toute formation inter, dans un délai inférieur à 15 jours avant le début de la formation, entraînerait le paiement des frais de formation (y compris les frais d'hébergement).

Estimation du coût des autres formations payantes pour 2013 : 6 000 euros.

Montant total prévisionnel pour 2013 : 32 600€